

Communiqué de presse
Le 29 juin 2011

Le Conseil Supérieur de l'œnotourisme a remis aujourd'hui les Prix Nationaux de l'œnotourisme 2010/2011

Sous le parrainage du Ministre chargé de l'Agriculture et du secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, Paul DUBRULE, Président du Conseil Supérieur de l'œnotourisme a procédé à la remise des Prix Nationaux de l'œnotourisme 2010/2011.

Il s'agit de la 2^{ème} édition du Prix National de l'œnotourisme qui après un appel à projet lancé en 2010, a réuni plus de 160 candidats d'une grande qualité.

LES PRIX NATIONAUX DE L'ŒNOTOURISME POUR L'ANNEE 2011 SONT :

CATEGORIE « MISE EN VALEUR TOURISTIQUE D'UN CAVEAU OU D'UN SITE VITICOLE » :

Les finalistes sont : La Cave de Rasteau, Ampélopsis Domaine Brigand, Le Château de Viella et Le Mas des Tourelles.

Le Prix a été attribué à :

- Ampélopsis, Domaine Brigand à Massigny (21) - <http://museeampelopsis.pagesperso-orange.fr> – 03 80 91 15 12

Un Coup de Cœur a été attribué à :

- La Cave de Rasteau (84) - www.cavederasteau.com - 04 90 10 90 14

CATEGORIE « RESTAURATION DANS LE VIGNOBLE » :

Les finalistes sont : La Table de Fontfroide, La Cuisine au Vin à Chablis et La Table de Haute-Serre.

Le Prix a été attribué à :

- La Table de Fontfroide à Narbonne (11) - www.fontfroide.com - 04 68 41 02 26

CATEGORIE « HEBERGEMENT DANS LE VIGNOBLE » :

Les finalistes sont : Le Relais de Montmartre Frédéric Carrion Hôtel & Spa, Le Château de Pennautier et La Coquillade à Gargas.

Le Prix a été attribué au :

- Relais de Montmartre Frédéric Carrion Hôtel & Spa à Viré (71) - www.relais-de-montmartre.fr - 03 85 33 10 72

CATEGORIE « ORGANISATION D'UN EVENEMENT DANS LE VIGNOBLE » :

Les finalistes sont : la Fête des Vendanges par La Route des Vins de Jurançon, le Printemps des Vins de Blaye et la Percée du Vin Jaune par les Ambassadeurs des vins jaunes.

Le Prix a été attribué au :

- La Fête des Vendanges par La Route des Vins de Jurançon à Lacommande (64) - www.vins-jurancon.fr
05 59 82 70 30

CATEGORIE « OPERATION DE PROMOTION DE L’OENOTOURISME » :

Les finalistes sont : Interloire pour l’opération TGV Magazine Vitibreak, le site internet www.winetourismfrance.com et Interbeaujolais pour les circuits dans le vignoble audioguidés par GPS.

Le Prix a été attribué à :

- Interloire pour l’opération : TGV Magazine Vitibreak - www.vinsde Loire.fr - 02 47 60 55 23

CATEGORIE « VENTE DE PRODUIT OENOTOURISTIQUE » :

Les finalistes sont : Week & Break, www.winetourismfrance.com et Alpes Flaveurs.

Le Prix a été attribué à :

- Week & Break - www.weekendbreak.fr - 0826 307 401

Conformément au règlement du Prix, chaque dossier a été examiné avec rigueur sur pièce par des jurys d’experts indépendants. Les finalistes ont ensuite été audités par chaque jury dédié sur place pour les catégories 1 à 3 et par conférence téléphonique pour les autres catégories.

Les candidatures pour la 3^{ème} édition du Prix National de l’œnotourisme 2012 devront être déposées avant le 1^{er} décembre 2011. Informations et dossiers de candidature seront disponibles très prochainement sur www.atout-france.fr.

Le Prix National de l’œnotourisme est organisé avec le concours de France AGRIMER et de Atout France, l’Agence de développement touristique de la France, qui assure le Secrétariat Général du Conseil Supérieur de l’œnotourisme.

FOCUS SUR LE CONSEIL SUPERIEUR DE L’OENOTOURISME

Le Conseil Supérieur de l’œnotourisme, créé à l’initiative des Ministères chargés de l’Agriculture et du Tourisme, est une association présidée par Paul DUBRULE. Le secrétariat général est assuré par Atout France, opérateur de l’Etat en matière de tourisme.

C’est une instance de réflexion et de proposition qui fédère les acteurs de la viticulture et du tourisme afin de développer une dynamique de l’œnotourisme en France.

Ses missions sont :

- contribuer à la coordination des instances touchant à l’œnotourisme ;
- être force de propositions en matière de politique œnotouristique ;
- être associé au pilotage et à la mise en œuvre du Prix National de l’œnotourisme ;
- être associé au pilotage du label Vignobles & Découvertes et émettre, après instruction par Atout France, des avis en qualité d’expert sur les candidatures au label conformément au règlement d’usage de la marque Vignobles & Découvertes.

Contact presse : Atout France – Fanny Moutel – 01 42 96 70 94 - fanny.moutel@franceguide.com